

Zeitschrift: Générations plus : bien vivre son âge
Herausgeber: Générations
Band: - (2013)
Heft: 51

Rubrik: Vétérinaire

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 29.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Vétérinaire

Faut-il assurer son animal?

«Les soins qu'un vétérinaire peut prodiguer à mon chien risquent de me coûter cher. Dois-je prendre des dispositions particulières, comme une assurance?»

Anne, Saint-Maurice (VS)



Diana Francey, juriste, Fédération romande des consommateurs.

Les assurances pour animaux ont le vent en poupe en Suisse, ce que confirme le fort développement de cette branche depuis quelques années déjà. Des assureurs, tels qu'Epona, Assura (Animalia) ou La Mobilière pour ne citer qu'eux, se partagent ce marché en plein essor. De plus en plus de propriétaires n'hésitent pas à délier leur bourse pour leur fidèle compagnon à quatre pattes, soucieux de ne pas avoir à supporter d'éventuels frais de vétérinaire aussi imprévisibles que salés.

Les chats et les chiens caracolent en tête des animaux les plus assurés. Certaines compagnies d'assurances offrent également la possibilité d'assurer bon nombre d'autres animaux, tels que les chevaux, les bovins, les oiseaux exotiques, etc. A noter qu'il existe un âge limite pour assurer son animal (en règle générale de 3 mois jusqu'à 7-9 ans) et que celui-ci doit être en bonne santé au moment d'être assuré.

Il convient d'être au clair avec le risque que l'on souhaite assurer: l'accident, la maladie, la RC ou encore le décès de son animal. Contrôler si l'animal n'est

pas déjà assuré par le biais d'une autre assurance, par exemple en RC, peut s'avérer utile.

De manière générale, les assureurs proposent des franchises allant de 0 à 500 fr. et des prestations pouvant être plafonnées ou illimitées. La variante, comprenant l'absence de franchise et une couverture illimitée, coûte jusqu'à quatre fois plus cher qu'une variante moins étendue.

La prime d'assurance dépend aussi de l'âge de l'animal et peut augmenter à mesure que celui-ci vieillit. Elle dépend également du risque assuré (le risque maladie coûte plus que l'accident), de la quote-part de participation de l'assureur (entre 80% et 100%)

et de la liste des prestations remboursées, lesquelles peuvent être très différentes d'un assureur à l'autre. Il est difficile de savoir si le fait de contracter une assurance pour son animal s'avérera payant ou non sur le long terme, puisque cela dépendra de la survenance du risque assuré, lequel est imprévisible. Il est en tous les cas conseillé de demander une offre à plusieurs assureurs, de manière à pouvoir bien comparer et choisir le produit le plus adapté et avantageux, pour le plus grand bonheur de Félix et Médor. A noter que le prochain numéro de *FRC Mieux choisir* fera le point sur les cabinets vétérinaires et le business des animaux.



Offre pour les abonnés de *Généralions Plus*

Découvrez gratuitement le dernier numéro de *FRC Mieux choisir*:

Nom _____ Prénom _____

Rue/N° _____ NPA/Localité _____

A renvoyer à FRC, rue de Genève 17, Case postale 6151, CH - 1002 LAUSANNE - Fax 021 331 00 91
Il est aussi possible de profiter de cette offre en envoyant un email à info@frc.ch avec vos coordonnées et la mention «offre *Généralions Plus*».

